Résolution adoptée à la séance plénière du 23 juin 2020

Résolution du CESE 'Construire demain'

Déclaration du groupe CFE-CGC

Nous venons de vivre une crise sanitaire inédite. Elle a paralysé le monde entier et confiné plus de la moitié des habitants de la planète. Elle débouche sur une crise économique et sociale sans précédent, et mondiale.

De nombreuses entreprises ne vont pas se remettre de cet arrêt de trois mois et d'une consommation qui repart certes mais ne compensera pas le manque à gagner cumulé.

Cette crise a développé un contexte anxiogène avec des peurs évolutives : peur de sortir de chez soi, peur de reprendre les transports en commun, peur de remettre ses enfants à l'école, peur de perdre son travail...

Aujourd'hui, l'urgence est donc à restaurer la confiance, à recréer de la cohésion et à relancer la croissance. Il s'agit non seulement de pérenniser les entreprises et favoriser la création de nouvelles, mais aussi de sécuriser les emplois et donc le pouvoir d'achat. Une partie de la relance va passer par la consommation, l'investissement et la recherche et développement.

Imaginons de nouveaux *process* de fabrication avec un mix hommes/machine, cela nous permettra d'atteindre la compétitivité indispensable à la relocalisation de certaines productions (médicaments, habillement, secteurs stratégiques).

Informons et soutenons les citoyens afin qu'ils consomment en circuit court et local sur l'ensemble du territoire français.

Incitons des salariés à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Pour cela, nous devons imaginer et créer de nouveaux modèles de protection sociale avec portabilité des droits, quel que soit son statut et tout au long de son parcours professionnel. Cela permettrait de relancer l'ascenseur social, actuellement en panne dans notre pays.

Cette période exceptionnelle est donc propice pour repenser l'organisation du travail et innover afin que chacune et chacun soit bien à la bonne place en fonction de ses compétences !

Tout cela ne pourra se mettre en place, que dans le cadre d'un dialogue social loyal et transparent dans le secteur privé comme dans le secteur public.

La colère continue de gronder dans notre pays. Policiers, personnels soignants des hôpitaux, pompiers… Ils étaient tous en grève depuis de longs mois afin de d'obtenir davantage de moyens, de personnels et d'être payés décemment !

Ils n'ont pas attendu la crise sanitaire pour être en première ligne depuis des mois. Leurs compétences et la dangerosité de leur profession doivent être reconnues et leurs salaires revalorisés.

Le groupe CFE-CGC tient d'ailleurs à saisir l'occasion pour réaffirmer son total soutien à l'ensemble des policiers et gendarmes de France.

Pour conclure, le Groupe CFE-CGC tient à alerter l'ensemble des décideurs sur la situation de nombreux cadres et salariés de l'encadrement. En effet, si le télétravail a permis d'assurer la continuité de l'activité de certaines entreprises, nous sommes inquiets car beaucoup d'entre eux sont au bord de l'épuisement professionnel. Si nous ne voulons pas connaître une explosion des risques psychosociaux dans les semaines et mois qui viennent, il est indispensable de rétablir un véritable droit à la déconnexion et de revoir les moyens et conditions du télétravail.

Le groupe CFE-CGC a voté cette résolution.